

106564 - Le pèlerin en état de sacralisation met un bandage sur son genou qui lui fait mal

La question

Le pèlerin en état de sacralisation peut il mettre un bandage sur son genou qui lui fait mal?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Oui, il est permis à celui qui effectue un pèlerinage mineur ou majeur de mettre un bandage sur son pied qui lui fait mal. Bien plus, il peut le faire, même en l'absence d'un mal, compte tenu d'un intérêt lié à ses déplacements, le bandage n'étant pas assimilable à un vêtement.»